

Note sur les idées de danger et de sécurité et leurs rapports différents aux handicaps

Table des matières

Le danger	2
La sécurité	3
Rapports du danger et de la sécurité aux handicaps	4
Éléments bibliographiques	5

pdf

Transfinis - Mai 2026

Note rédigée à la demande de l'ACS Cap Droit en mai 2026 complétée ici par des éléments bibliographiques

Éviter un danger à quelqu'un et assurer la sécurité de quelqu'un ne sont pas la même chose.

Le danger

Le danger est quelque chose qui est à la fois identifié (on sait quel est ou quels sont les dangers) et indéterminé (on ne sait pas exactement où, quand ou comment les dangers sont susceptibles de se réaliser).

L'indétermination du danger signifie précisément deux choses :

- le danger, c'est ce qui n'a pas encore eu lieu, ce qui peut avoir lieu. Il y a une irréalité du danger, qui correspond à une possibilité, à une virtualité.
- le danger, c'est ce dont on ignore une partie des causes de la réalisation. Il y a une irréalité du danger, qui correspond à une imprévisibilité partielle.

L'indétermination du danger n'est toutefois pas totale : il y a quelque chose, que l'on connaît, qui pourrait créer du mal s'il se réalisait.

Le rapport au danger repose donc sur une identification progressive et nécessairement partielle de choses à éviter ou à ne pas faire. On ne peut qu'approcher le danger ou s'en tenir à distance, tant qu'il existe comme danger, en délimitant des zones de danger - par exemple, avec des panneaux « attention, sol glissant ».

On parlera d'une approche « centripète » dans les luttes contre le danger : on cible progressivement les difficultés.

Indiquer un danger, prendre en compte un danger, c'est donc faire attention, en maintenant une certaine distance, temporelle ou spatiale, avec ce qui pourrait le réaliser et dont la zone est identifiée.

On parlera de « neutraliser un danger » au sens où le danger neutralisé est celui qui n'a plus de rapport avec d'autres choses, soit parce que tout le monde s'en tient éloigné (par exemple, à cause de barrières), soit parce que ses causes de réalisation sont détruites (par exemple, en désamorçant une bombe).

La sécurité

La sécurité désigne une réalité d'ensemble, d'un ensemble : la sécurité d'un lieu, des personnes, des biens.

Elle est techniquement attachée à l'espace : la sécurité des personnes et des biens est, par exemple, assurée dans un endroit ou un pays donné. La sécurité correspond à la possibilité de pouvoir faire ce que l'on veut faire dans un lieu donné non seulement sans en être empêché, mais sans subir de dommages.

A la différence du danger, elle n'est pas indéterminée comme objectif, comme virtualité ou comme possibilité. On sait ce qu'elle doit être, et comment l'obtenir.

On n'ignore pas non plus ce qu'il faut faire pour l'obtenir dans les faits :

- on peut sécuriser un lieu en le coupant des autres lieux, en l'isolant des autres lieux (par exemple, une banque ou une base militaire ou une chaîne de fabrication alimentaire sont sécurisés de cette façon là).
- on peut sécuriser un lieu en en sécurisant les alentours, par exemple en instaurant des sas de sécurité (fouille à l'entrée d'un lieu par exemple).

Ces deux démarches sont complémentaires : on sécurise d'autant plus l'intérieur d'un lieu qu'on peut y contrôler ce qui y entre, et on en sécurise d'autant mieux ce qui y entre qu'on sécurise ce qui l'entoure.

Pour ce motif, on peut dire que la sécurité comme objectif fonctionne de manière « centrifuge ». D'une part, elle s'établit en contrôlant de plus en plus d'espace(s). D'autre part, elle tend à se préoccuper de plus en plus de choses, à la fois en s'attachant progressivement à éliminer toutes les perturbations des espaces à sécuriser (d'abord les routes, puis les espaces verts, puis les trottoirs, etc), et en s'étendant à des variables de moins en moins spatiales (d'abord sécuriser en surveillant les espaces routiers, puis sécuriser en définissant ce qu'il est possible ou non de faire, puis sécuriser en s'attachant à l'ensemble des comportements).

La recherche de sécurité n'a donc pas de limites : elle est, d'un point de vue technique, un objectif infini. Elle peut être limitée cependant d'un autre point de vue technique, à partir des rapports entre ce qu'elle rend possible de faire et de ce qu'elle rend difficile ou impossible de faire (par exemple, si le nombre et les modalités de contrôle dans un bâtiment empêche d'y travailler

efficacement).

Rapports du danger et de la sécurité aux handicaps

Éviter des dangers n'est pas chercher la sécurité :

- éviter des dangers consiste à éviter des causes de mal partiellement définies, partiellement situables dans le temps ou dans l'espace (par exemple, un danger de chute à cause d'une marche trop haute).
- chercher la sécurité consiste à permettre aux personnes de faire tout ce qu'elles peuvent avoir à faire sans subir aucun dommage (par exemple, sécuriser leur toilette, c'est-à-dire leur salle de bain à partir de tout ce qu'elles ont à y faire).

Danger et sécurité ne sont pas liés de la même façon à ce que l'on a à faire.

Le danger doit être évité par rapport à ce que l'on a à faire, en le neutralisant, c'est-à-dire en s'en tenant éloigné ou en y mettant fin. Il suppose des actions précises vis-à-vis de lui, mais sinon n'oblige à rien (on peut par exemple rouler à vélo partout où ça n'est pas dangereux).

La sécurité doit être réalisée par rapport à ce que l'on a à faire, en mettant en rapport ce que l'on a à faire et les espaces (ou les environnements) dans lequel on le fait. On ne sécurise pas par exemple de la même manière des déplacements en fauteuil roulant dans son jardin ou en centre-ville, le fait de se promener dans un jardin ou d'y faire du jardinage.

Les approches par le danger laissent (paradoxalement) beaucoup plus de liberté que les approches par la sécurité. Le danger laisse une entière liberté en dehors de lui. La sécurité suppose de définir ce qu'on a à faire par rapport aux caractéristiques d'un environnement, ce qui amène :

- A appauvrir les possibilités de ce que l'on prévoit de faire : il faut les prévoir précisément.
- A appauvrir les caractéristiques des lieux où l'on se trouve : il faut soit isoler les personnes d'une partie des espaces qu'elles traversent, ou réduire le nombre d'interactions qu'elles peuvent avoir dans les lieux ou avec les lieux.

Les approches sécuritaires favorisent les approches expertes, en prétendant connaître à l'avance les lieux, les actes et les caractéristiques des personnes pour qu'aucun dommage ne puisse avoir lieu, et non pas pour éviter un dommage particulier.

Permettre aux personnes d'expérimenter avec d'autres suppose donc de privilégier une prévention des dangers à un établissement de la sécurité.

Eléments bibliographiques

Foucault, Michel. « L'évolution de la notion d'"individu dangereux" dans la psychiatrie légale du XIXème siècle », *Dits et Ecrits*. Coll. Quarto, Volume II, n°220 (1977), Paris, Gallimard, 2001, p. 443-64

Foucault, Michel. *Sécurité, territoire, population*, Paris, Gallimard/Seuil, 2004.

Gros, Frédéric. *Le principe sécurité*, Paris, Gallimard, 2012.

Stéphane Zygart